

Et si vous aidiez ces chercheurs à protéger le mérrou ?



Pour convaincre les décideurs de préserver cette espèce vulnérable, une étudiante enquête. Elle a mis en ligne un questionnaire afin de déterminer sa valeur économique

Le moratoire qui interdit la chasse sous-marine et la pêche au hameçon du mérrou court jusqu'en 2023, pointe Patrice Francour, professeur d'écologie à l'Université de Nice. Mais quand on veut faire passer un nouveau moratoire, on se retrouve face aux lobbies de la pêche et de la chasse.

Aussi, ne baisse-t-il pas la garde. Cet Azuréen, à l'origine de la création du Groupe d'Etudes du Mérrou, œuvre depuis plus de trente ans pour sauver le plus gros poisson de la Méditerranée. Un combat au long cours qui a porté ses fruits. Petit à petit, les populations se sont reconstituées.

Mais la situation reste fragile. « Si on lève l'interdiction de prélèvement, les efforts de ces vingt-cinq dernières années seront anéantis en l'espace de six mois à un an. » Il compte donc sur les cinq ans qui restent avant la fin du moratoire pour affûter son argumentaire en l'enrichissant d'un volet économique.

Combien rapporte-t-il... vivant ?

« Un mérrou vivant vaut plus qu'un mérrou mort. Mais le problème, c'est qu'on ne dispose pas de données précises. On veut montrer que l'enjeu de sa protection n'est pas juste une lubie de quelques écologistes barbus, il y a une justification économique », insiste-t-il dans un sourire.

L'attrait que représente cette espèce pour les plongeurs ou les apnéistes est évident. Lors d'une première enquête réalisée à Port-Cros, en 2006, 95 % des 300 plongeurs interrogés indiquaient qu'ils venaient dans cette réserve marine en raison de l'abondance des mérrous.

« Comme il vit jusqu'à 50 ou 60



À Port-Cros, la présence du mérrou attire de nombreux plongeurs. Atout pour l'activité touristique, des universitaires veulent évaluer précisément ce que représente économiquement le mérrou... vivant.

(Photo Philippe Joachim)

ans, un mérrou sera vu de très nombreuses fois durant sa vie par des curieux qui plongeront à sa rencontre. Toutefois, le calcul n'est pas aussi simple pour apprécier la valeur économique du mérrou. On a besoin de données pour estimer le poids de l'activité plongée, pour une région et au-delà. Ces arguments sont importants, car ils nous aideront à justifier le maintien des mesures de protection.

Il a donc fait appel à des économistes. Il se lance dans un rapide calcul de ce qu'il rapporte s'il est tué pour être consommé.

« À 25 ou 30 euros le kilo, si on en tire 20 kilos, cela fera un maximum de 600 euros. » Et combien

vaut-il vivant ? « Beaucoup plus. »

La réserve marine de Port-Cros estime, dans une de ses brochures, le prix d'un mérrou en vie dans son milieu, observé par 500 plongeurs par an, à 7500 euros (pour une plongée à 15 euros). Sur quarante ans, la valeur s'envole.

Donner un prix à la nature pour la protéger

« Mais le calcul est plus complexe », note Patrice Francour. À ses côtés, Jean-Charles Briquet-Laugier, économiste, acquiesce : « Une plongée ne se résume pas à l'observation d'un seul mérrou, mais à un ensemble d'éléments constitutifs du milieu sous-marin,

dont cette espèce n'est qu'une partie ».

Ils se tournent vers Zaineb Bounouas. Car c'est à cette étudiante en master 2 « management et économie des territoires » qu'a été confiée cette mission inédite. Donner un prix au mérrou... vivant ! Lunettes sur le nez, ordinateur portable sous le bras, elle s'est plongée dans ces travaux au printemps. « Sur l'impact de l'activité plongée et du tourisme qui s'y rattache, on dispose de très peu de littérature », explique-t-elle.

Encadrée par les économistes Jean-Charles Briquet-Laugier et Christian Longhi, elle a préparé une enquête pour récolter des

Un poisson victime du braconnage

Menacé de disparition dans les années 1980, le plus gros poisson de Méditerranée reste vulnérable. Une vulnérabilité liée à sa biologie : le mérrou naît femelle, il ne devient mâle reproducteur que vers 20-25 ans. Un âge qu'il peine à atteindre à cause du braconnage. Si cette espèce fait l'objet de mesures de protection, elle reste classée dans la liste rouge des espèces menacées par l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN).

informations. « Plus nous aurons de contributions, plus notre travail sera robuste », pointe-t-elle. Les résultats seront disponibles à l'automne.

« Donner un prix à la nature ou à une espèce n'est pas une fin en soi, conclut Patrice Francour, mais c'est un argument supplémentaire, associé aux arguments écologiques, pour améliorer notre gestion de la biodiversité et du monde vivant. »

Il compte sur les travaux des économistes pour convaincre les décideurs de la nécessité de mesures de surveillance.

« Si on montre que le mérrou est une ressource économique, on peut déployer des équipes pour éviter le braconnage, faire de la sensibilisation et ainsi favoriser le développement du tourisme marin. »

SOPHIE CASALS
scasals@nicematin.fr



Patrice Francour, professeur d'écologie à l'Université de Nice.

(Photo Sébastien Botella)

Pour participer au questionnaire en ligne

« Le questionnaire va nous permettre d'avoir des résultats sur le mérrou, mais aussi plus largement sur ce que représente l'activité plongée. »

Comment donner une valeur à l'espèce ? « On a imaginé des scénarios : si la présence s'améliore ou au contraire si elle se dégrade. On demande aux plongeurs combien de kilomètres ils sont prêts à parcourir pour voir des mérrous, expliquent les économistes. On peut ainsi évaluer la dé-

pense qu'ils consentiraient pour se rendre sur un site où il est présent, et aussi la perte de ressources de sa disparition pour une région. »

Déjà plus de 300 réponses

Une semaine après la mise en ligne du questionnaire, plus de 300 personnes ont déjà participé.

Et Zaineb Bounouas espère toucher jusqu'à la fin août un maximum de plongeurs et amateurs d'apnée.

Si vous voulez répondre au questionnaire et contribuer à préserver le plus gros poisson de la Méditerranée, c'est en ligne que ça se passe dès mai

Savoir +

Il suffit de cliquer sur : <https://framacliv.org/h/plongee>

Zaineb Bounouas va s'appuyer sur le questionnaire pour donner un prix au mérrou vivant.

(Photo S.C)

